

# Innover à la Campagne - Les nominés au prix Parcs sont...



La Fédération des Parcs est partenaire du concours « Innover à la Campagne - J'entreprends là où j'ai envie de vivre », depuis sa création en 2018. Ce prix vise à mettre en lumière les entrepreneurs qui revitalisent les territoires en y développant leur activité. Le concours a été initié par le groupe Milan presse, l'incubateur privé « Better Life factory », Initiative France et le magazine Capital. Il permet d'illustrer que l'innovation n'est pas l'apanage des grandes villes.

## Le prix spécial Parcs naturels régionaux

La participation de la Fédération des Parcs dans le concours se distingue par un prix spécial Parcs. Ce prix répond à des critères spécifiques qui résultent des objectifs prioritaires des Parcs, traduits dans une grille d'analyse. Ces critères peuvent répondre à la valorisation d'une ressource locale, la capacité de développement sur le long terme, le soutien par l'environnement institutionnel local, le respect de la notion de développement durable et solidaire, la réponse à une problématique du territoire et le lien fait entre urbain et rural.

Les six nominés au prix Parcs 2021 sont invités les 27 et 28 mai au Pont du Gard pour participer à la remise des prix du concours où sera annoncé le lauréat 2021.

## Les nominés au prix Parc 2021 sont...

- **SARL Chanvre & co « Le mouton givré »** est une entreprise créée en 2019 sur le territoire du Parc des Causses du Quercy. Elle propose la fabrication d'articles de mode tels que des sacs isothermes écoresponsables et durables, en utilisant des matières naturelles. Sa logique d'approvisionnement promeut la proximité avec la valorisation de laine issue de filières locales ou nationales. La création d'un atelier de teinture naturelle est en projet grâce à une levée de fonds. Par son activité, Chanvre & co propose une structuration de la filière lainière en réponse aux enjeux des territoires.
- **Les jardins de Brenne**, fondée en 2019 sur le Parc de Brenne, est une microferme inspirée de la permaculture et de l'agroécologie. La ferme a fait le pari d'une triple performance économique, sociale et environnementale. Les ateliers développés sur la ferme sont complémentaires et font appel à des variétés de légumes anciens ou des races locales du territoire : poule Noire du Berry, tomate Charbonnière du Berry. La ferme fait aussi preuve d'innovation technologique et organisationnelle pour se simplifier la vie et gagner en ergonomie sur les travaux de maraichage.
- **La plantivore** fondée en 2019 dans le Parc du Queyras développe des confitures, sirops, liqueurs et tisanes à partir de plantes agricoles et sauvages. 40% des végétaux utilisés sont issus de la cueillette. Cette cueillette est faite dans le respect de la biodiversité et les prélèvements sont raisonnés, afin de préserver la ressource et de la partager avec l'écosystème. L'originalité des compositions des produits participe au maintien de la biodiversité en transformant des végétaux qui, pour certains, sont menacés de disparition. Le système organisationnel place les employés au centre de la dynamique de la production et de la recherche et innovation. Avec des temps de

travail adaptés aux besoins individuels des personnes et un intéressement bonifié par un plan d'épargne entreprise, elle leur permet de vivre et de travailler en haute montagne.

- **Locagourmand** est une entreprise de valorisation alimentaire créée en 2018 dans le Parc des Pyrénées ariégeoises. Sa particularité est de transformer les matières agricoles locales sous-évaluées, en plats cuisinés prêts à déguster. Sa production est 100% maison. Son approvisionnement tient dans un rayon de 50 km et sa distribution se fait en circuit court. Au menu, des plats traditionnels proposés au prix juste, pour les agriculteurs et les consommateurs.
- **SCIC L'Arban** se situe dans le Parc Millevaches en Limousin et a été créé en 2010. Il s'agit d'un atelier d'urbanisme rural et d'un opérateur immobilier, il se positionne sur les redynamisations des petits bourgs ruraux. La redynamisation des centres bourgs est imaginée avec les habitants au cours d'ateliers participatifs et elle privilégie la reconquête d'immobilier vacant. L'Arban intervient en acquisition de biens pour remise en état, puis mise à disposition de baux locatifs et de lieux de vie et d'animation. La structure conseille également les particuliers dans la réalisation par eux-mêmes, des travaux d'amélioration sanitaire et thermique de leur habitat.
- **Burons des 4 frères** est une association créée en 2019 sur le Parc de l'Aubrac qui met en valeur les burons, bâtis caractéristiques du territoire, par leur rénovation, en les proposant à la location pour des séjours insolites. L'association contribue ainsi, à la fois, à la sauvegarde du patrimoine du Parc, à la rénovation du bâti ancien et au développement économique du territoire par le tourisme, en proposant des activités sur place.

## Le prix Parcs depuis 3 ans

Depuis la création du concours, il y a 3 ans, le prix Parcs rencontre un engouement grandissant. En 2018, 32 candidatures au prix avaient été déposées par des entrepreneurs, 42 en 2019 et enfin 44 en 2021 avec chaque année, plus d'une vingtaine de territoire de Parcs représentés.

Chaque millésime témoigne du tissu économique des Parcs. On y retrouve de nombreux secteurs d'activités :

- Informatique,
- Santé/bien-être,
- Formation et ressources humaines,
- Culture,
- Transport,
- Énergie,
- Agriculture et alimentaire,
- Artisanat
- ...

L'analyse des candidatures démontre que si les motivations des entrepreneurs à développer leur projet économique en milieu rural sont toujours liées à un projet personnel et familial, en termes de qualité de vie, bon nombre d'entrepreneurs eux voient aussi dans les territoires des opportunités de développement insoupçonnées.

Ainsi, de nombreuses entreprises répondent à une problématique du territoire ou à des besoins spécifiques de ses habitants. Bien souvent les projets présentent un caractère « collectif » et sont développés en lien avec les acteurs locaux afin de s'ancrer directement dans le territoire. Depuis 3 ans, parmi les candidatures au prix Parcs, 23% d'entre elles ont bénéficié d'un prêt d'honneur d'une plateforme d'initiatives locales, témoignant de cet important ancrage territorial.

L'attache aux enjeux de développement durable et solidaires de ces entreprises est également un point d'attention particulier puisque toutes s'engagent, selon leur activité, dans des démarches bio, d'économie circulaire, de RSE ou de forte prise en compte des enjeux sociaux, tels que le dépassement du handicap ou l'insertion par le travail.

Chacune de ces entreprises conçoit l'innovation de différentes manières et fait preuve de créativité pour la distiller à différentes échelles. Ainsi, les concepts innovants peuvent être directement liés au produit ou service et à son usage, mais aussi à la gestion de l'entreprise, aux procédés de production, aux procédés technologiques ou encore au modèle d'affaire développé.

Le prix « Innover à la campagne - J'entreprends là où j'ai envie de vivre » est ainsi un merveilleux miroir de l'attractivité des territoires et des plus belles innovations portées dans les Parcs naturels régionaux.

Documents

[Communiqué de presse - Nominés 2021 aux prix Innover à la campagne](#)